

Remarques critiques sur quelques exemples suspects extraits par Frédéric Godefroy du *Respit de la mort* de Jean Le Fèvre

Le *Respit de la mort* est l'œuvre de Jean Le Fèvre, procureur au Parlement de Paris, né vers 1320 dans un petit village situé au nord de Compiègne. Nous ignorons la date précise de la mort de cet auteur et traducteur d'ouvrages moraux, mais il semblerait qu'il soit mort après 1380, étant donné qu'il survécut à la grave épidémie dont il fut victime en 1376 et au sortir de laquelle il composa le *Respit de la mort*, une de ses deux œuvres originales (l'autre étant le *Livre de leesce* composé entre 1380 et 1387), qui jouit d'un succès certain jusqu'en plein XVI^e siècle comme en témoignent les éditions de 1506 et 1533.

Le texte intégral du *Respit de la mort* nous a été conservé par six manuscrits. Geneviève Hasenohr-Esnos, qui a édité le texte en 1969 dans la Société des anciens textes français (SATF) en choisissant de le faire connaître dans sa rédaction primitive, a transcrit le manuscrit Paris, BnF fr. 1543 (A), copié en partie en mai 1402 par Alixandre Dannes, le copiste picard attiré des seigneurs de Genly et Maigny. La confrontation des attestations tirées de ce traité par Godefroy à partir du manuscrit Paris, BnF fr. 994 (B), datable de la fin du XIV^e siècle et copié par un scribe picard, avec le texte fourni par l'édition de Geneviève Hasenohr, nous a permis de débusquer onze lexèmes suspects accueillis par le « Godefroy ».

1. desirerie

Gdf 2, 600c enregistre une attestation unique du substantif féminin *desirerie* "cupidité", relevé dans *Le Respit de la mort* par Jean Le Fèvre, cité d'après le manuscrit BnF fr. 994 (B).

Au passage correspondant, l'édition Hasenohr, qui se fonde sur le manuscrit BnF fr. 1543 (A), donne *derverie* "folie" :

grant misere pour eulz reservent ;
c'est le loier qu'il en desservent,
c'est derverie, c'est outrage.

(JFevRespH 2023, var. C'est occision c'est dommaige D).

Dans l'apparat critique (premier paragraphe), il est précisé que les vers 2023-2024 sont intervertis dans le manuscrit A, qui offre (vers 2024) la forme *drverie*, non conservée par l'éditrice mais sans indication des manuscrits auxquels est empruntée

la leçon adoptée dans l'édition (*derverie*). Dans le second paragraphe de l'apparat, est signalé que le manuscrit *D* diverge. À en juger d'après les explications de l'éditrice relatives à ce double apparat critique, la forme *drverie* de *A*, sans référence aux quatre autres manuscrits, indique qu'il s'agit « d'une simple modification orthographique » (JFevRespH, *Introduction*, CLII). La graphie *drverie* s'explique par une tendance à amuir l'*e* sourd en syllabe initiale entre consonne et *r*. Dans le passage en question, l'auteur traite des marchands qui, animés du désir de gagner de l'argent, traversent pays étrangers et contrées lointaines, chargés de denrées précieuses. Il n'est pas rare que des brigands leur tendent une embuscade, où ils perdent richesses et vie. Voilà où mènent *der(s)verie* ("folie") et *outrage* ("présomption"), deux mots bien connus en ancien et moyen français. Nous avons contrôlé cette citation sur le ms. BnF fr. 994, qui se lit sur le site de Gallica. Il s'avère que Godefroy a bien lu le manuscrit incriminé, qui porte, sans aucun doute possible, la leçon erronée *desirerie*, qu'il rapproche du verbe *désirer*. Et le malheur veut que cette faute de copiste engrangée par le « Godefroy » soit passée dans le FEW 3, 53b, DESIDERARE.

Il conviendrait de supprimer l'article *desirerie* "cupidité" dans Gdf 2, 600c et d'ajouter l'exemple corrigé de *derverie* relevé dans *Le Respit de la mort* par Jean Le Fèvre, ms. BnF fr. 994, à Gdf 2, 678c-679a, *desverie*, *derverie* "folie, fureur, douleur, regrets qui ôtent la raison". Cf. TL, *desverie*, *derverie*; DMF2012, *desverie*. Il faudrait aussi supprimer la donnée « afr. *desirerie* "cupidité" » dans le FEW 3, 53b, DESIDERARE.

2. *dinstance*

Gdf 2, 716a accueille un exemple unique du substantif *dinstance* "qui exprime l'idée de différend", relevé dans *Le Respit de la mort* par Jean Le Fèvre, cité d'après le manuscrit BnF fr. 994 (B).

Au passage correspondant, l'édition Hasenohr, qui se fonde sur le manuscrit BnF fr. 1543 (A), donne *discence* "dissension", mot essentiellement picard :

car qui weult des noces voir dire,
on y doit mieulz plourer que rire.
Trop chierement est achetee
une seule nuit tost gastee,
pour un peu de concupiscence,
dont il naist si male *discence*
que l'un vorroit l'autre estrangler.
(JFevRespH 2396, var. i. sourt s. C).

Le mot figure dans le glossaire de l'édition sous la forme *dissence* "dissension" et un renvoi inexact au vers 2996 (en fait 2396). Nous avons contrôlé cette citation sur le ms. BnF fr. 994, qui se lit sur le site de Gallica. Il s'avère que Godefroy a bien lu le manuscrit en cause, qui porte, sans aucun doute possible, la leçon *dinstance*, qui n'est rien d'autre qu'une variante de *distance* "désaccord, querelle", avec un *n* inorganique

s'expliquant par un phénomène d'assimilation dans deux syllabes successives. La confrontation des manuscrits *A* et *B* montre l'hésitation existant à la fin du 14^e siècle en picard entre les deux substantifs *dissence* / *di(/e/n)ste(/a)nce* dont les rapports phonétiques et sémantiques sont très étroits. Toujours est-il que « concorde dure petit et tost discorde » (JFevRespH 2319-20) et qu'il n'est pire martyre que le mariage, écrit Jean Le Fèvre, qui s'excusera quelques années plus tard, dans l'introduction du *Livre de leesce* (la joie que donnent les femmes), d'avoir donné une image négative de la vie conjugale : « Mes dames, je requier mercy. A vous me vueil excuser cy De ce que sans vostre licence J'ai parlé de la grant *dissence* [var. *distence*] Et des tourmens de mariage. Se j'ay mesdit par mon outrage, Je puis bien dire sans flater Que je n'ay fait que translater Ce que j'ay en latin trouvé [...] Dont, se je m'en suy entremis, Je suppli qu'il me soit remis Et pardonné par vostre grace. Car je suy tout prest que je face Un livre pour moy excuser » (JFevLeesceH 4 = DMF2012, *dissence*). Pour d'autres attestations de *dissence* “ désaccord, querelle ” dans des textes picards de la fin du 14^e siècle, on se reportera à Dupire (1950, 203) et Roques (2001, 614).

Il conviendrait de supprimer l'article *dinstance* dans Gdf 2, 716a et d'ajouter la variante graphique ainsi que la citation de *dinstance*, relevées dans le *Le Respit de la mort* par Jean Le Fèvre, ms. BnF fr. 994, sous GdfC 9, 395c, *distance*, qui a aussi le sens “ désaccord, querelle ”, signalé seulement pour *destance* (Gdf 2, 657c-658a). Cf. TL, *distance* “ Abstand ”; TL, *destance* “ Fehde, Zwist ”; DMF2012, *distance*, qui n'a pas enregistré non plus le sémantisme “ désaccord, querelle ” qu'on rencontre pourtant au 14^e siècle en particulier chez Jean Le Fèvre.

3. embricher

Gdf 3, 39a consigne une attestation unique du verbe *embricher* “ mettre dans la cage, pris au fig. ”, relevé dans *Le Respit de la mort* par Jean Le Fèvre, cité d'après le manuscrit BnF fr. 994 (*B*).

Au passage correspondant, l'édition Hasenohr, qui se fonde sur le manuscrit BnF fr. 1543 (*A*), donne *embuchier* “ cacher ” :

Orgueil est trop mauvaise wivre ;
mal le [se *BCDF*] fait o soy *embuchier* [f. a s. embrachier *F*] !
Orgueil fait homme trebuchier
(JFevRespH 2771).

Dans le passage en question, l'auteur passe en revue trois des péchés capitaux, à savoir Glouttonnie, Convoitise et Orgueil, le pire des vices et des pièges du diable. Nous avons contrôlé cette citation sur le ms. BnF fr. 994, qui se lit sur le site de Gallica. Il s'avère que Godefroy a mal reproduit le manuscrit *B* et fait entrer un mot fantôme dans son dictionnaire. La citation se lirait plutôt *embucher* qu'*embuchier*.

Il conviendrait de supprimer l'article *embricher* “ mettre dans la cage, pris au fig. ” dans Gdf 3, 39a et d'ajouter l'exemple corrigé d'*embucher* “ cacher ”, relevé dans *Le*

Respit de la mort par Jean Le Fèvre, ms. BnF fr. 994, à Gdf 3, 45c-46a, *embuschier* (GdfC 9, 435b, *embuschier*). Cf. TL, *embuschier*; DMF2012, *embuscher*.

4. entablez

Gdf 3, 246a, *entabler* offre un exemple unique du participe passé *entablé* avec le sémantisme “couvert en général”, relevé dans *Le Respit de la mort* par Jean Le Fèvre, cité d’après le manuscrit BnF fr. 994 (B).

Au passage correspondant, l’édition Hasenohr-Esnos, qui se fonde sur le manuscrit BnF fr. 1543 (A), donne *en tables* “sur des tablettes” :

Les uns aprendent a escrire
de greffes *en tables* de cire.
Les autrez sievent la coustume
de fourmer lettres a la plume
(JFevRespH 2412).

Jean Le Fèvre passe en revue ceux qui s’adonnent à « l’estude » (2405) et décrit les activités des écoliers qui s’initient à écrire tantôt sur des planchettes de bois enduites de cire (*tables de cire*) avec un poinçon, un stylet (*greffe*), tantôt sur du parchemin avec une plume. Godefroy n’a pas compris ce passage alors que *tables* apparaît souvent en co-occurrence avec *greffes* dans les textes littéraires et les livres de comptes du Moyen Âge (cf. Gdf 4, 327c, *grafe*¹; TL, *graife*, qui cite notre exemple; DMF2012, *greffe*²; DMF2012, *table*, où se lit notre citation). Le savant lexicographe retranscrit fidèlement la segmentation du manuscrit qui porte *entablez* sans coupure entre *en* et *tables* et interprète “couvert”. Nous faisons remarquer que notre texte est cité justement par Du Cange 4, 102b, *graphium*¹, d’où il est passé dans La Curne 6, 421, *greffe* et aussi dans Gay 1, 795, *greffe*.

Il conviendrait de supprimer l’exemple du part. passé *entablé* “couvert en général”, extrait du *Respit de la mort* par Jean Le Fèvre, cité dans l’article *entabler* de Gdf 3, 246a et de reclasser l’exemple corrigé *en tables* dans GdfC 10, 736b, *table*.

5. entragner (sei)

Gdf 3, 273c relève un exemple unique du verbe *sei entragner* “s’aiguïser l’esprit”, emprunté au *Respit de la mort* par Jean Le Fèvre, cité d’après le manuscrit BnF fr. 994 (B).

Au passage correspondant, l’édition Hasenohr, qui se fonde sur le manuscrit BnF fr. 1543 (A), donne *sei antrarguer* “discuter, se donner la réplique” :

pour ce se duisent es escoles,
et *s’antrarguent* par paroles
(JFevRespH 2466, sans var.).

Nous avons contrôlé cette citation sur le ms. BnF fr. 994. Il s'avère que Godefroy a bien lu le manuscrit en cause, qui porte, sans aucun doute possible, la leçon *sentraguēt*. Il se pourrait que cet insolite *s'entragent* soit le résultat d'une faute de copiste pour *s'entrarguent*, conforté par la plupart des manuscrits témoins, à moins qu'il ne s'agisse d'un exemple de graphie avec effacement de *-r-* antéconsonantique (cf. FouchéPhon 3, 863-864). Et le malheur veut que ce *s'entragner* ait été, à tort, classé dans le FEW 24, 128b, ACŪTUS.

Il conviendrait de supprimer l'article *entragner* (s') dans Gdf 3, 273c et d'ajouter à Gdf 3, 276c un nouvel article *entrarguer, entragner* (s') "discuter, se donner la réplique", illustré par l'exemple emprunté au *Respit de la mort* par Jean Le Fèvre, vérifié sur le manuscrit BnF fr. 994. Il faudrait aussi supprimer la donnée: «Mfr. *enträgüer* v. r. "s'aiguiser l'esprit" (ca 1370)» dans le FEW 24, 128b, ACŪTUS. Pour ce qui est de l'attestation d'*e/(a)ntra(r)guer* v. r. "discuter, se donner la réplique" (JFevRespH), elle serait à ajouter au FEW 25, 212a, ARGŪTARE.

6. esquitte

Gdf 3, 559b fournit un exemple unique du substantif féminin *esquitte* "p.-ê. mosquée", relevé dans *Le Respit de la mort* par Jean Le Fèvre, cité d'après le manuscrit BnF fr. 994 (B).

Au passage correspondant, l'édition Hasenohr, qui se fonde sur le manuscrit BnF fr. 1543 (A, 1402), signale que les vers 90 à 108 sont remplacés dans *By* par un texte qui apparaît comme un remaniement du récit de *A*. L'éditrice démontre, en s'appuyant entre autres sur le passage en question, que *A* et *y* (mss. *CDEF*) représentent deux rédactions différentes du *Respit de la mort*, dont on peut vraisemblablement attribuer la paternité à Jean Le Fèvre. Quant au manuscrit *B*, le plus ancien, qui partage avec *y* les vers 90-108, il apparaît comme un état intermédiaire entre *A* et *y* et représenterait le premier pas d'une révision qui aurait abouti à la forme *y* du *Respit de la mort*. Le texte de *y* apparaît comme un remaniement du texte de *A*. Il est caractérisé notamment par la suppression des développements ou allusions revêtant un caractère personnel (par exemple l'élimination systématique de toute trace des collègues et amis du monde judiciaire nommément désignés). Dans ce passage, tel qu'il se lit dans la première version (ms. *A*), le poète se croit à l'article de la mort et ne peut réprimer la peur qui le tenaille. Acculé à la dernière extrémité, il ne peut s'empêcher de penser à ses amis du Palais qui l'ont devancé dans la mort. Il imagine qu'une âme charitable par des paroles abruptes coupe court à ses récriminations, en mentionnant quatre célébrités du Parlement décédées récemment (Bucy, La Vache, Demeville, d'Aÿ) et une dizaine d'autres membres du monde judiciaire: «Compaignon, il t'en convient taire. Tu yras après Monthathaire, Ou après Pierre Berengier Qui est devenu herengier, Ou après les deux clers Cessieres, Qui, pour lymons ne pour cessieres, N'ont peü a ce reculer. Ja pour deniers acumuler N'en sera nulz exempt ne quite. Vois tu maistre Denis Tite, Bucy, La Vache, Demeville, Et d'Aÿ, qui acquist sa ville ?

[...]» (JFevRespH 89-100). Quant au ms. *B*, il porte : « Compaignon, il t'en convient taire Car autrement ne se peut faire ; Nul n'en sera exent ne quitte. Eglise, synagogue, *esquitte* [ne esquite *E* ; mesquitte *F* ; Il convient que chascun s'acquitte *C* ; Ne canonistes ne leglistes *D*] Et toutes loys de tous langaiges Y ont miz et mettront leurs gaiges. Le Seigneur qui fait la fleur naistre La fait seicher et venir flaistre. Il faut que toute creature Prengne fin selon nature. Tu ne peuz longuement durer ; Pren bon cuer pour miex endurer ; Tu seras boutez ou clapier Des autres, au tour du papier » (vu sur le site de Gallica). Dans l'introduction de son édition, Geneviève Hasenohr examine cette citation où la Mosquée apparaît à côté des symboles traditionnels de l'Église et de la Synagogue. Elle explique que le mot *mesquitte* semble être, en français, une création de Jean Le Fèvre (on relève un premier exemple chez le même, JFevVieilleC [ca 1370], Gdf, TL), « laquelle n'a eu aucune diffusion et est demeurée inconnue ou incomprise des contemporains, témoins les scribes des manuscrits *BCDE* : deux (*B* et *E*) ont transformé « mesquitte » en « esquit(t)e » et les deux autres (*C* et *D*) ont récrit le vers » (JFevRespH, CVIII-CX). À noter que l'octosyllabe « Moustier, Synagogue, Meschite (Poeta vernaculus qui florebat ann. 1376) » est cité sans nom d'auteur et daté de 1376 par Du Cange, s.v. *meschita*.

Il conviendrait de supprimer l'article *esquitte* dans Gdf 3, 559b et d'ajouter la citation corrigée extraite du *Respit de la mort* par Jean Le Fèvre, cité d'après le manuscrit BnF fr. 994 sous l'entrée *meschite*, *meschitte*, *mesquit(t)e*, *mosquete*, *musquette* de Gdf 5, 273c. Il faudrait aussi amender le FEW 19, 122a, MASĜID : Afr. mfr. *mesquite* [et non *masquite*] « temple des Musulmans » (ca. 1370 [au lieu de 1300]-1537). Cf. Arveiller (1985, 251-260).

7. eslieux

Gdf 3, 481c recense une attestation unique du substantif *eslieu* « lieu », relevé dans *Le Respit de la mort* par Jean Le Fèvre, cité d'après le manuscrit BnF fr. 994 (*B*).

Au passage correspondant, l'édition Hasenohr, qui se fonde sur le manuscrit BnF fr. 1543 (*A*), donne *es lieux* « dans les lieux » :

Nostre Seignieur, Dieu nostre Pere,
condolent de nostre misere,
quant par homme vint en cest monde,
et de pitié leva la bonde
pour nous laver et reblanchir,
vault estre tempté sans guenchir
ou desert et *es lieux* destrois.

(JFevRespH 2825).

L'auteur rappelle que lorsque Jésus vint sur terre, il voulut être tenté par les trois vices capitaux (Glouttonnie, Convoitise et Orgueil) au désert et dans les lieux étroits (= défilés) pour nous montrer l'exemple à suivre. Nous avons contrôlé cette citation sur le ms. BnF fr. 994. Il s'avère que Godefroy a bien lu le manuscrit concerné, qui porte, sans

aucun doute possible, la leçon erronée *es eslieux*, en place de *et es lieux*, bévüe due à l'inadvertance d'un copiste éminemment négligent, que Geneviève Hasenohr n'a, sans doute, pas jugé utile de signaler dans l'apparat critique de son édition (JFevRespH, *Introduction*, CLII). Dès 1910, la forme fautive *eslieux* du « Godefroy » est signalée par Ernst Tappolet (FestsZürich 1910, 181) et prise en compte par Wartburg dans l'article *Locus* du FEW 5, 395b (note 1).

Il conviendrait de supprimer l'article *eslieu*¹ dans Gdf 3, 481c et d'ajouter l'exemple corrigé de *es lieux*, relevé dans *Le Respit de la mort* par Jean Le Fèvre, ms. BnF fr. 994, à GdfC 10, 81b, *lieu* “portion déterminée de l'espace”.

8. *expanier*

Gdf 3, 685b engrange une attestation unique du verbe *expanier* “exposer”, tirée du *Respit de la mort* par Jean Le Fèvre, cité d'après le manuscrit BnF fr. 994 (B).

Au passage correspondant, l'édition Hasenohr, qui se fonde sur le manuscrit BnF fr. 1543 (A), donne *exprimer* “rendre la pensée par l'écriture” :

Nïenmains je vorray rimer,
et en rymoyant *exprimer*
partie de ce que je pense
(JFevRespH 20, sans variante).

Un contrôle du passage incriminé sur le manuscrit BnF fr. 994, montre que l'encre est partiellement effacée dans un mot qu'on lit cependant clairement *exp[...]* *mer*. Étant donné que les manuscrits s'accordent sur la leçon *exprimer* qui convient parfaitement bien ici, il n'y a pas lieu de douter que la proposition de lecture *expanier* de Godefroy, qui a confondu *ni* et *m*, doit être écartée. Il est à noter que Godefroy a commis une autre mélecture dans ce vers en transcrivant *romant* au lieu de *rimant*.

Il conviendrait de supprimer l'article *expanier* “exposer” dans Gdf 3, 685b et d'ajouter l'exemple corrigé d'*exprimer*, relevé dans *Le Respit de la mort* par Jean Le Fèvre, ms. BnF fr. 994, à GdfC 9, 585b, *exprimer* “rendre la pensée par les paroles, par le style, par l'écriture” ». Cf. TL 3, 1538, *exprimer*, où l'on trouve une citation extraite de JFevLamentH; DMF2012 : *exprimer*.

9. *felicitude*

Gdf 3, 743b cite, d'après le ms BnF fr. 994 (B), le mot *felicitude* dans un passage très court extrait du *Respit de la Mort* de Jean Le Fèvre et le définit par “bonheur”.

Au passage correspondant, l'édition Hasenohr porte, d'après le manuscrit BnF fr. 1543 (A) :

Et d'autre part, quant l'omme est riche,
puisqu'il devient aver et chiche
et plain de grant *solicitude*,

que vault de biens tel multitude,
 la ou il a superfluité
 plus que n'en weult congruité ?
 (JFevRespH 2179).

La leçon *solicitude* “préoccupation, inquiétude” convient mieux ici. En effet, la leçon *felicitude* est moins bonne puisque l’homme qui devient riche acquiert un comportement blâmable (il devient avare *aver, chiche*) ce qui n’incite pas à une humeur joyeuse, mais bien au contraire à une humeur inquiète, sens qu’a le mot *solicitude* à cette époque (cf. DMF2012) et qui s’accorde parfaitement bien avec le contexte. La forme *felicitude* que nous avons vérifiée sur le manuscrit, absente de l’apparat critique de l’édition Hasenohr, est probablement à considérer comme une faute de copiste. On notera cependant que *felicitude* est effectivement attesté, plus tardivement, en 1434, au sens de “bonheur” dans le ConcBasleB, 1005.

Il conviendrait de supprimer la citation de Jean Le Fevre dans Gdf 3, 743b, de la remplacer par celle du ConcBasle B, 1005 et d’ajouter l’exemple de JFevRespH 2179 à GdfC 10, 884a, *sollicitude*.

10.frande

Gdf 4, 127b livre une attestation unique du substantif *frande* “peau de mouton aux poils frisés”, puisé dans *Le Respit de la mort* par Jean Le Fèvre, cité d’après le manuscrit BnF fr. 994 (B).

Quant ce vit Rebeque la sage
Frande fit a son usage
 Et par Jacob la fit porter

(J. LEFEBVRE, *Resp. de la mort*, Richel. 994, f° 20^b).

Au passage correspondant, l’édition Hasenohr, qui se fonde sur le manuscrit BnF fr. 1543 (A), donne *viande* “plats, mets” :

Quant ce vit Rebecque le sage,
viande fit a son usage,
 et par Jacob le fist porter.

(JFevRespH 3222, sans var.).

L’auteur raconte ici l’histoire de Jacob et Ésaü et plus précisément comment Jacob usurpe la bénédiction paternelle destinée à son frère aîné grâce à une ruse de Rébecca, leur mère. Cette dernière apprête un régal comme il aime à son époux Isaac devenu vieux et aveugle. Elle met le régal qu’elle a apprêté entre les mains de son fils Jacob, après lui avoir couvert les bras et la partie lisse du cou de la peau d’agneaux afin qu’ils soient velus comme ceux de son frère Ésaü. Après avoir tâté Jacob qu’il prend pour Ésaü, Isaac mange les mets que celui-ci lui a apportés et lui accorde sa bénédiction. L’apparat critique de l’édition Hasenohr ne signale pas l’existence d’une variante de B. Un contrôle du passage incriminé sur le manuscrit

BnF fr. 994 montre qu'il y a bien un *F*, mais que le *i* est probable, ce qui oriente vers la leçon *viande*, qui s'accorde parfaitement avec le contexte. Il semblerait donc que cet insolite *frande* soit le résultat d'une mélecture de Godefroy commise sur la bévue *Fiande* due à l'inadvertance d'un copiste éminemment négligent, étourderie que Geneviève Hasenohr n'a sans doute pas jugé utile de signaler dans l'apparat critique de son édition. En effet, l'éditrice s'explique à ce sujet en ces termes : « Dans le second paragraphe de l'apparat sont relevées les variantes des manuscrits *BCDEF*, à l'exclusion des leçons de toute évidence fautives ou des variantes purement formelles, à moins qu'elles n'attestent la parenté des manuscrits du groupe *y* en face de *A*, ou ne précisent la position de *B* entre *A* et *y* » (JFevRespH, *Introduction*, CLII). Quant à Robert Martin, in DMF2012, *frande*, il considère que « la lecture et l'interprétation de Godefroy n'ont rien d'in vraisemblable ». Elles pourraient trouver un appui dans le stéphanois *franda* « peau couverte de poils », rangé dans les matériaux d'origine inconnue ou incertaine du FEW 21, 297a, concept : POIL et l'adjectif *frandé* « frisé », relevé par Gdf 4, 127b, qui reprend la citation (Guillaume Coquillart) et la glose de La Curne. Or, il se trouve que *fran(/u)dé* est une leçon corrompue pour *fardé* (cf. *frandé* <<http://www.atilf.fr/MotsFantomes>>). Pour notre part, nous pensons que le vers 3222 ne fait pas référence au déguisement que Rébecca a prévu pour Jacob - ce déguisement est évoqué quelques vers plus loin dans le poème (3231-3236) - mais au désir d'Isaac de manger de la chasse de son fils aîné avant de procéder à sa bénédiction. Ésaü va aussitôt dans la campagne chasser du gibier pour son père. Rébecca, qui a entendu la conversation entre Isaac et Ésaü, profitera de l'absence de ce dernier pour mettre en place un stratagème de supplantation : comme commandé, elle prépare deux délicieux chevreaux pour régaler Isaac « si vieux que goute ne veoit » (vers 3216) et les lui fait porter par Jacob déguisé en Ésaü.

Il conviendrait de supprimer l'article *frande* « peau de mouton aux poils frisés » dans Gdf 4, 127b et d'ajouter l'exemple corrigé de *viande* « plats, mets », relevé dans *Le Respit de la mort* par Jean Le Fèvre, cité d'après le manuscrit BnF fr. 994 à GdfC 10, 853b, *viande* « tout aliment qui entretient la vie ». On corrigerait de même l'article *frande* du DMF2012.

11. gamissement

GdfC 9, 691c, *gemissement* « plainte de celui qui gémit » propose trois exemples, dont un de la forme plurielle *gamissemens*, extrait du *Respit de la mort* par Jean Le Fèvre, cité d'après le manuscrit BnF fr. 994 (B).

Au passage correspondant, l'édition Hasenohr, qui se fonde sur le manuscrit BnF fr. 1543 (A) donne *garnissemens* « parures, ornements » qui s'accorde mieux avec le contexte :

Et puis, après Dyogenés,
me ramentoit Hermogenés,
qui parla des ravissemens
des cieulz, et des *garnissemens* :

comment par doulces attrempancez
fourment melos en concordancez,
et passent par doulz son mistique
tous lez instrumens de musique.

(JFevRespH 294, sans var.).

Cet insolite *gamissemens* est le résultat d'une mélecture de Godefroy, comme le signale très justement DEAF G 454 et comme le montre la vérification de cette citation sur le ms. BnF fr. 994, qui se lit sur le site de Gallica. L'auteur fait allusion ici à des théories platoniciennes sur l'harmonie des sphères célestes qu'il attribue à un certain Hermogène, sans qu'il soit possible de l'identifier parmi les nombreux Hermogène de l'Antiquité (JFevRespH, pages 152-154, *Notes* 449-458).

Il conviendrait de supprimer l'exemple relevé dans *Le Respit de la mort* par Jean Le Fèvre, cité d'après le manuscrit BnF fr. 994, proposé dans l'article *gémissement* de GdfC 9, 691c et de le ranger, après y avoir corrigé *gamissemens* en *garnissemens* "parures, ornements", dans Gdf 4, 236a, *garnissement*. Cf. TL, *garnissement*; DEAF G 317-319; DMF2012, *garnissement*, qui cite notre passage.

Sur les onze leçons suspectes examinées ici, sept d'entre elles correspondent très exactement à la leçon qu'offre le manuscrit *B*, que Godefroy a retranscrit rigoureusement. Seules quatre leçons sur onze sont des mélectures (*embricher*, *expanier*, *frande*, *gamissemens*) dues à l'éminent lexicographe, doublé d'un paléographe de bon niveau comme il ressort de notre étude. Puissent s'évanouir définitivement les spectres des substantifs *desirerie*, *esquitte*, *eslieu*, *fiande* [*frande*, Gdf], apparus une première fois à la fin du XIV^e siècle sous la plume d'un copiste distrait ou fatigué (lequel a généré, en outre, l'anachronique *felicitude* et les admissibles *dinstance* et *sei entraguer*) puis ressuscités aux XIX^e, XX^e et XXI^e siècles par des philologues et des linguistes, qui ont succombé aussi à la tentation des reconstructions fausses (*entablez*) et des étymologisations erronées (*sei entraguer*). Notre modeste contribution est une mise en garde à l'adresse des éditeurs scientifiques de textes anciens, qui ont parfois tendance à laisser de côté des formes rares parce qu'ils pensent qu'elles sont « des leçons de toute évidence fautives ou des variantes purement formelles ». Pour preuve, les variantes graphiques et sémantiques *dinstance*, *sei entraguer*, *felicitude*, non relevées dans l'apparat de JFevRespH, qui ne sont pas dépourvues d'intérêt. Force est de reconnaître que nous en aurions ignoré l'existence sans le « Godefroy », qui complète donc utilement l'édition.

Références bibliographiques, abréviations et ressources numériques

- Arveiller, Raymond, 1985. « Addenda au FEW (Orientalia) : 15^e article », ZrP 101, 225-268.
- Base des mots fantômes = ATILF/Steinfeld, Nadine, 2005-. *Base des mots fantômes* (base dédiée aux « mots fantômes » : pseudo-lexèmes disposant à tort d'un statut lexicographique), Nancy, ATILF-CNRS/Université de Lorraine, <<http://www.atilf.fr/MotsFantomes>>.
- Boiste, Pierre-Claude-Victor, 1803² [1800¹]. *Dictionnaire universel de la langue française avec le latin, et manuel d'orthographe et de néologie* [...], Paris, Desray.
- ConcBasleB = *Le Concil de Basle (1434)*, édité par Jonathan Beck, Leiden, Brill, 1979.
- DEAF = Baldinger, Kurt *et al.*, 1974-. *Dictionnaire Étymologique de l'Ancien Français*, Québec/Tübingen/Paris, Presses de l'Université Laval/ Niemeyer/Klincksieck.
- DMF2012 = Martin, Robert/Bazin, Sylvie (dir.), 2012. *Dictionnaire du Moyen Français, version 2012* sous la direction scientifique de Robert Martin et, pour les développements du Programme DMF, de Sylvie Bazin, Nancy, ATILF/CNRS & Université de Lorraine <<http://www.atilf.fr/dmf>>.
- Du Cange = Du Cange, Charles, 1954 [1883-1887]. *Glossarium mediae et infimae latinitatis*, édité par Léopold Favre, 5 volumes, Graz, Akademische Druck- und Verlagsanstalt, 5 volumes.
- Dupire, Noël, 1950. « Documents picards et wallons publiés de 1937 à 1947 », *Vox Romanica* 11, 202-217.
- FestsZürich = Dick, Ernst *et al.*, 1910. *Festschrift zum 14. Neuphilologentage in Zürich 1910*, Zürich, Zürcher & Furrer.
- FEW = Wartburg, Walther von, 1922-2002. *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine darstellung des galloromanischen sprachschatzes*, 25 volumes, Bonn/Heidelberg/Leipzig-Berlin/Bâle, Klopp/Winter/Teubner/Zbinden.
- FouchéPhon = Fouché, Pierre, 1961. *Les consonnes et index général*, in : *Phonétique historique du français*, volume 3, Paris, Klincksieck.
- Gallica = Bibliothèque nationale de France, 1999-. *Gallica, la bibliothèque numérique*, site internet : <http://gallica.bnf.fr>, Paris.
- Gay = Gay, Victor, 1967 [1887/1928]. *Glossaire archéologique du Moyen Âge et de la Renaissance*, édité par Henri Stein, Paris, Picard, 2 volumes.
- Gdf = Godefroy, Frédéric, 1880-1895. *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle*, Paris, Vieweg, 8 volumes.
- GdfC = Godefroy, Frédéric, 1895-1902. *Complément au Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle*, Paris, Bouillon, 3 volumes.
- JFevLeesceH = Le Fèvre, Jean, le *Livre de Leesce*, in : van Hamel, Anton-Gerard (ed.), *Les Lamentations de Matheolus et le Livre de Leesce de Jehan le Fèvre de Resson*, Paris, Bouillon, 1892-1905, volume 2 ; Date du texte : ca 1384. Région d'origine du texte : Picardie méridionale.
- JFevRespH = Le Fèvre, Jean, 1969. *Le Respit de la mort*, édité par Geneviève Hasenohr-Esnos, Paris, Picard (Société des anciens textes français : 143). Date du texte : 1376. Région d'origine du texte : Picardie méridionale.
- La Curne = La Curne de Sainte-Palaye, Jean-Baptiste, 1875-1882. *Dictionnaire historique de l'ancien langage françois, ou Glossaire de la langue françoise depuis son origine jusqu'au siècle de Louis XIV*, édité par L. Favre, Niort/Paris, L. Favre/Champion, 10 volumes.

- Roques, Gilles, 2001. « Compte rendu des Mystères de la Procession de Lille, édition critique par Alan E. Knight, tome 1, Le Pentateuque, Genève, Droz (TLF, 535), 2001, 630 pages », *RLiR* 65, 612-614.
- TL = Tobler, Adolf/Lommatzsch, Erhard, 1925-2002. Altfranzösisches Wörterbuch, Adolf Toblers nachgelassene Materialien, bearbeitet und mit Unterstützung der preussischen Akademie der Wissenschaften herausgegeben von Erhard Lommatzsch; weitergeführt von *Hans Helmut Christmann*, Berlin/Wiesbaden/Stuttgart, Weidmann/F. Steiner, 11 volumes.